

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Ceux qui quittent.* — Société vaudoise de travail manuel. — Société évangélique d'éducation. — Genève : *Un vœu pressant.* — *Une conférence émouvante.* — U. A. E. E. : *Convocation.* — Neuchâtel : *Notre assemblée générale.* — *Mise au concours.* — Divers : *Étymologie des noms de lieux : Morat, Morges, etc.*

Partie pédagogique : A. Ch. : *L'éducation de la liberté.* — A. Cardinaux : *Travail en équipes.* — Ch. Duc : *Petit calendrier de la nature.* — Information : *Ligue internationale pour l'éducation nouvelle.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CEUX QUI QUITTENT

Chez les pirates d'Ouchy. Vendredi 20 octobre, tous les collègues de la Croix d'Ouchy, étaient réunis dans la salle d'un restaurant voisin. Il s'agissait de prendre congé de Mlle Claire Tschumy, notre collègue, quittant l'enseignement après 30 années de fructueux travail, ainsi que de M. Alféo Sauer, concierge du bâtiment depuis 1922, admis à la retraite. Réunion simple et cordiale ! Charles Bornand, maître surveillant, ouvrit la partie oratoire. Il dit avec bonheur et en poète aussi — presque en chanteur — tous nos regrets de voir quitter Mlle Tschumy, encore en pleine forme et paraissant plus jeune que jamais.

Modeste et bienveillante, mais d'une autorité incontestée, la future retraitée, vrai modèle pour ses grandes élèves, prend la clé des champs. Adieu réveil-matin, corrections, examens !

Monsieur Aubert, inspecteur, dit à Mlle Tschumy en termes heureux et choisis la gratitude et la reconnaissance de l'autorité scolaire lausannoise. Il fit les vœux les plus sincères pour que notre collègue jouisse d'une longue retraite. Fleurs et cadeaux.

Pour M. Sauer, l'inspecteur eut également des souhaits bienveillants et cordiaux. Qu'une bonne santé et une paisible retraite échoient à ce bon serviteur — as dans l'art de la chaufferie — et connaissant certainement le plus grand nombre de collègues hommes et femmes du canton !

R. O.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Cette société convoque ses membres et amis à son *assemblée générale d'automne*, qui aura lieu à l'Ecole normale, Lausanne, le *samedi 11 novembre* à 14 h. 30.

Après la partie administrative statutaire, M. Jules Rochat, professeur à Lausanne, parlera de

Les formes, les gestes et la vie.

M. Rochat montrera comment, en prenant une certaine attitude devant la vie, les êtres et les choses, on se connaît mieux, on connaît mieux les autres, on sent croître sa vitalité, sa confiance en soi et sa puissance d'aimer.

Le Comité.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Séance ordinaire d'automne, aujourd'hui 4 novembre, à 14 h. 30, Grande salle du Carillon, rue des Terreaux, Lausanne. Conférence de M. William Perret : « Comment Jésus enseigne ».

GENÈVE

UN VŒU PRESSANT

Dans le « Bulletin officiel de l'Enseignement primaire », No 90, auquel le Département de l'Instruction publique accorde une importance primordiale, M. R. Dottrens énonce les principes qui conditionnent un rendement satisfaisant du travail effectué par le maître. Sans vouloir apprécier cet exposé, du point de vue technique (une telle analyse trouverait sa place dans la partie pédagogique de l'*Educateur*), nous y reconnaissons la marque d'un esprit animé, à juste titre, d'un haut idéal pédagogique, et partant, exigeant à l'égard des éducateurs publics.

Nous ne pouvons que nous incliner devant de si nobles ambitions. Cependant, elles ne peuvent devenir réalités que dans la mesure où le corps enseignant sera assuré d'une vie matérielle décente, adaptée à son milieu, à ses recherches, à son renouvellement culturel incessant.

Or, à Genève, qui oserait prétendre que nous jouissions de ces assurances ? M. R. Dottrens partagera cette opinion, sans aucun doute ; aussi souhaitons-nous qu'il trouve les termes heureux et fermes, à la conférence des directeurs, pour savoir défendre l'Ecole en défendant les conditions d'existence de ses serviteurs.

G. B.

UNE CONFÉRENCE ÉMOUVANTE

L'abondance de la matière, un retard involontaire du soussigné, n'ont pas permis la parution de cette 2^{me} partie du compte rendu relatif à la séance commune à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, le 20 octobre écoulé.

Les trois associations genevoises entendirent une conférence de M. Pougatich, réfugié, qui dirige et organise des homes d'enfants juifs stationnés à Genève. Cet homme, si fin et si cordial, eut tôt fait de conquérir son auditoire, de le passionner. Thème poignant, exposé simple, vibrant de sincérité et de foi en un monde meilleur, problèmes angoissants, questions pédagogiques des plus pratiques, tout vous saisissait et vous étreignait. Des miracles (le mot est bien à sa place ici) s'accomplis-

sent quotidiennement dans l'âme de ces pauvres enfants, marqués à tout jamais par les cruautés et le sadisme de leurs persécuteurs.

Aussi nous sommes-nous inclinés bien bas à l'ouïe de ces paroles de M. Pougatich : « Nous ne nourrissons aucune haine, nous n'aurons aucun ressentiment contre quiconque ; c'est la raison d'être, et la seule possible, de notre peuple à l'avenir ». Sublime grandeur d'âme ! Pur amour « chrétien » ! Un peuple de cette trempe ne meurt pas : le monde a trop grand besoin de son exemple pour renaître.

G. B.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

CONVOCATION

Pour Noël : chansons, poésies, dessins, travaux manuels.

Voici, chères collègues, ce que l'Amicale vous offrira à sa séance du *mercredi 8 novembre*, à 16 h. 30, Taverne de Plainpalais (rue de Sausure).

NEUCHÂTEL

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mettons sur le compte des ennuis du moment la faible participation de nos sociétaires à l'assemblée générale du 21 octobre, à Neuchâtel, qui ne réussit à en attirer que le cinquième.

En ouvrant la séance, le président, M. Charles Rothen, adresse un salut cordial aux invités présents : MM. W. Jeanneret, inspecteur ; J.-D. Perret et W. Béguin, directeurs ; Mlles Perrenoud (Neuchâtel) et Géroutet (Genève) ; MM. Jeannerat (S. P. R.) ; Gaudin (U. I. E.) ; Mamin (S. P. V.) ; Huguelet (S. P. J.) ; L'Eplattenier (Meyriez) ; Decreuze, Gédet et Matthey, membres d'honneur.

La parole est ensuite donnée à M. Louis Thévenaz, archiviste cantonal, qui, dans une causerie où se mêlent l'érudition, le pittoresque et l'imprévu, cherche à répondre à cette question assez attrayante : « L'histoire neuchâteloise est-elle rythmée ? ».

Partant du fait reconnu par de nombreux érudits, historiens et philosophes que l'histoire est un perpétuel recommencement par suite du retour périodique des événements qu'elle embrasse, le conférencier en vient à explorer les travaux de certains auteurs, Georgel en particulier, tendant à prouver que la vie des peuples comme celle des individus se développe non pas en ligne droite, mais par cycles tout semblables aux ondulations de la mer et d'une durée déterminée.

L'orateur en cite de nombreux exemples et relève que certaines de ces périodes cycliques sont en corrélation parfois avec des phénomènes naturels, comme les déplacements du magnétisme terrestre. La périodicité des taches solaires qui est de 11 ans jouerait aussi un rôle dans le déroulement de notre existence et de celle des nations. Mais le cycle dont l'importance est prépondérante est celui de 539 ans qui s'étend

entre Louis IX et Louis XVI, exactement 77×7 , le nombre de tours de langue que recommande l'Evangile pour calmer une violente colère, opération qui exige 9 minutes. Essayez.

Les périodes de 770, 700 et 70 ont aussi, paraît-il, des résonances profondes sur la marche de l'histoire.

De là à fouiller l'avenir pour y fixer les événements, il n'y avait qu'un pas. Les auteurs que cite M. Thévenaz l'ont franchi; mais il montre qu'il ne faut pas les suivre de trop près. Une sérieuse tolérance est de rigueur, comme dans le cas cité à propos d'un vieux garçon jouant au didacteur et dont la culbute aurait dû se produire il y a quelques années. Malgré la fragilité de tout ce domaine, certains parallélismes marquant les étapes de l'histoire, de l'art, de la religion et d'autres manifestations de la vie sociale n'en sont pas moins frappants.

Il résulterait aussi qu'à côté de ce rythme général, il existerait des rythmes plus particuliers à certaines nations, à certains Etats. C'est ce qui engage le conférencier à rechercher en terminant si l'histoire neuchâteloise confirme cette conclusion.

Nous ne pouvons le suivre ici dans ses investigations à travers le passé de notre canton. Mais il apporte la preuve que les faits principaux qui jalonnent ce passé à partir de 1214, date de notre première chartre, se succèdent à un rythme de 60 à 80 ans.

Cependant, conclut l'orateur, ni les taches du soleil, ni les mathématiques ne permettent de prédire ou d'expliquer les phénomènes historiques. Ils obéissent à l'influence d'un facteur primordial qu'il ne faut pas négliger, c'est l'élément humain, l'élément psychologique qui peut singulièrement dérouter toutes les prévisions.

Cette promenade sur le terrain mouvant des conjectures historiques fut fort captivante.

* * *

Après quoi, M. Charles Rothen ramène ses auditeurs aux réalités de l'histoire par un bref rapport sur les problèmes qui ont plus particulièrement retenu l'attention du Comité central au cours du semestre écoulé. Notons la modification du régime de la haute-paie, la rétribution des stagiaires, les allocations, l'aide aux mobilisés, la réforme de l'enseignement pédagogique, l'amélioration des allocations pour les retraités.

Le problème des allocations a été exposé par les délégués de la « Fédération »¹ dans un long entretien qu'ils ont eu avec le Conseil d'Etat représenté par MM. Camille Brandt et Edgard Renaud. Nos mandataires, parmi lesquels se trouvait M. Rothen, ont justifié la nécessité d'une allocation d'automne, d'une meilleure adaptation des allocations de renchérissement au coût de la vie; enfin, ils ont sollicité en faveur des retraités que le plafond des ressources donnant droit aux allocations soit porté de fr. 3300.— à fr. 3600.—.

¹ Par commodité, je dis « Fédération » pour « Fédération neuchâteloise des Sociétés cantonales de titulaires de fonctions publiques ». Titre un peu long.

Nos porte-parole ont emporté de cette entrevue l'espoir d'obtenir, cette année, le versement d'une allocation supplémentaire, à l'entrée de l'hiver.

Cet espoir s'est réalisé puisque, dès lors, le Conseil d'Etat a pris un arrêté dont la presse quotidienne s'est fait l'écho, et selon lequel les titulaires de fonctions publiques cantonales et les membres du corps enseignant toucheront incessamment une allocation supplémentaire fixée comme suit : mariés, fr. 120.— ; célibataires, fr. 80.— ; enfants, fr. 20.—.

C'est avec un sensible plaisir que je salue, ici, ce geste bienveillant de notre gouvernement.

Le rapport du président central ne suscite qu'une remarque au sujet du régime de la haute-paie qu'il aurait été désirable de modifier immédiatement dans le sens proposé par le Comité central. Les jeunes maîtres qui s'apprêtent à fonder un foyer en auraient retiré une aide appréciable.

On se rappelle que la modification, ici en cause, aurait pour effet de répartir la haute-paie sur 16 ans au lieu de 20.

* * *

L'assemblée accepte ensuite sans discussion la revision de l'art. 9 des statuts touchant les membres d'honneur. (Bull. du 14 sept.)

* * *

Pour terminer la séance, M. E. Zürcher, instituteur à Serrières, présente à ses collègues deux bandes du « Film documentaire », entreprise dont j'ai eu l'occasion d'entretenir mes lecteurs, il y a quelque temps. Le film sur les « bisse » était particulièrement réussi.

M. Zürcher a soumis aussi à notre examen une fiche documentaire accompagnant le second film : « le petit paon de nuit ».

J.-Ed. M.

MISE AU CONCOURS

Poste **d'institutrice** de la classe de La Joux-du-Plâne.

Entrée en fonctions : immédiate.

Délai des inscriptions : 7 novembre 1944.

Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, à M. Max Rommel, président du Comité scolaire, à Dombresson.

Je n'ai pu, vu que le délai d'inscription expirait à la fin de la semaine dernière, annoncer la mise au concours de deux postes de maîtresses ménagères : l'un à Rochefort ; l'autre à Colombier.

D'autre part, je rappelle que les postes suivants ont été aussi mis au concours : Brot-Plamboz, Les Cernets, Montalchez, les Hauts-Geneveys et le Mont-de-Buttes.

J'apprends avec surprise que deux candidates seulement sont inscrites pour les classes temporaires de Montalchez et de Brot-Plamboz.

Ce dédain pour des postes isolés ne se justifie pas en une période

où les jeunes institutrices se plaignent d'avoir beaucoup de difficultés à se placer.

Celles qui ne redouteront pas de faire un dur mais sérieux apprentissage dans nos petites classes de montagne ne le regretteront pas. Cette solide initiation est une recommandation pour prétendre à mieux.

J.-Ed. M.

DIVERS

ETYMOLOGIE DES NOMS DE LIEUX MORAT, MORGES, ETC.

(A propos d'un nouveau tableau scolaire suisse)

Dans l'*Educateur* du 14 octobre 1944, aux pages 601 et suivantes, paraît une étude fort bien faite consacrée au tableau du bon peintre P.-A. Robert, représentant la *Végétation du bord d'un lac*.

Environ au milieu de la page 602, je relève les lignes suivantes : « Beaucoup de lieux dits rappellent aussi l'existence d'anciennes zones plus ou moins marécageuses. Früh et Schröter donnent une abondante toponymie, d'où nous extrayons ces exemples romands :

de la racine MOR (langues germaniques moor, meer, français mare), Martel, Morat, Morez, Morges ;

de MOOS (même sens que MOOR) : les Mosses, Mossaz. »

Je ne sais où les auteurs précités ont trouvé matière à leur affirmation ; mais je doute beaucoup que des noms tels que *Morat* ou *Morges* puissent dériver d'une racine germanique MOR « marécage ».

A ma connaissance, les savants n'ont pas encore élucidé le problème de l'origine du nom de *Morat-Murten*. La forme la plus ancienne que nous connaissions ne remonte qu'à l'année 516 (*curtis Muratum*) ; elle semble indiquer un établissement romain. Des trouvailles romaines, faites dans le voisinage, rendent cette hypothèse plausible, mais non certaine. La forme *Muratum* (sous-entendu *locum*) aurait désigné un endroit entouré de murs, une sorte de place forte, peut-être d'origine celtique, puis continuée par les Romains, sise déjà sur l'emplacement futur de la belle cité médiévale. *Morat-Murten* aurait donc même sens et même origine que les localités de même nom à Lutry, Poliez-Pittet, etc., et que les *Mur*, *Murat*, *Muraz*, *Mouraz*, etc., nombreux en Suisse romande.

D'autres toponymistes, sans aucune preuve définitive, ont proposé une forme celtique ou préceltique *Mori-duno*, « fortification au bord du lac », que Stähelin traduit par *Meerburg*. Dans ce mot composé, on trouverait donc la racine MOR de Früh et Schröter, et le suffixe celtique si fréquent en France et en Suisse, *-dunos* (latinisé en *-dunum*), qui signifia d'abord la colline, la hauteur (cf. le français *dune*), puis la hauteur fortifiée, avant de désigner une simple forteresse, puis une ville forte et enfin une ville quelconque. C'est un magnifique exemple d'extension de sens. Cet élément *-dunos*, *-dunum*, figure dans *Noviodunum*, « nouvelle ville forte » devenu Nyon, dans *Eburodunum*-Yverdon, *Minnodunum*-Moudon, etc. ; nous le retrouvons, employé absolument, dans le nom de la ville bernoise de *Thun-Thoune*.

L'ennui, c'est que le nom moderne de *Morat* ne pourrait venir de cette forme supposée *Mori-duno* que par l'intermédiaire d'une forme abrégée telle que *Moretto* ; mais nul ne sait si cet hypocoristique exista sur le site actuel de *Morat* !

En conséquence, et en attendant la découverte d'autres formes plus anciennes et plus probantes, je crois que nous devons suspendre notre jugement, et nous montrer très prudents dans nos affirmations.

Il en est autrement, semble-t-il, pour le beau vieux nom de *Morges*, qui fut le nom du cours d'eau voisin avant d'être celui de la localité. Il en est donc pour *Morges* comme pour *Aubonne* et *Orbe*, tandis que le phénomène contraire s'est produit à *Vevey*, où c'est la localité qui a donné son nom à la rivière voisine.

Dans son fameux *Essai de Toponymie*, paru à Lausanne en 1906 (MDSR, 2e série, VII), Henri Jaccard constatait que *Morge* était le nom de nombreuses rivières de France et de Suisse, et citait, pour la rivière vaudoise, la forme ancienne, de *Morgia*, en 1297 ; pour la Morge de Saint-Gingolph, *Morgia* aux XIIe et XIIIe siècles ; enfin, pour la rivière coulant entre Conthey et Sion, *Morgia* du Xe au XIIIe siècles, « Morze en patois, noms correspondants, disait Jaccard, des nombreuses *Murg* de la Suisse allemande ». Et Jaccard de continuer : « Ne vient pas du patois *mordji*, vaudois *mourguet*, *morgier*, tas de pierres, comme on l'a dit (Anzeiger für Schweizer. Geschichte, vol. 38, et Dictionnaire Attinger), ni, comme le veut Studer (*Schweizer Ortsnamen*, 1 vol. in-12, Zurich 1896), de la racine celtique *murc*, terrain brisé, limon ; ni, comme le voulait Gatschet, du vieux haut-allemand *muorag*, marécageux, de *muor*, marais. Aucune de ces rivières n'est marécageuse. D'après Holder, nom d'origine celtique, ou d'après Jubainville, ligurienne, de la racine indo-européenne *morg*, vieil hibernien *marj*, purifier, au participe pur, agréable, *morga*, agréable, aimable. »

Comme vous le voyez, les hypothèses ne manquaient pas à l'époque où Jaccard composait son *Essai* ; depuis lors, on en a fait bien d'autres ! La plus séduisante, et la plus probable, est celle de M. Hubschmied, le savant suisse alémanique, qui, étudiant longuement les nombreuses *Morge*, en allemand *Murg*, remarque très justement que toutes ont pour caractère commun de *marquer une limite* ; M. Hubschmied recherche les traces du gaulois *morga* qu'on en peut déduire.

Sur ces indications, M. Jules Guex, l'auteur apprécié des belles études sur les noms de lieux du Valais romand (dans *Les Alpes*, depuis de nombreuses années), a publié une brillante étude dans la « Feuille d'Avis de Vevey », le 11 avril 1932. M. Guex montre que les diverses *Morge*, *Morges*, *Moerel* (jadis *Morgi* et *Morgia*) et *Murg* connues ont toutes servi de limite, de frontière, de démarcation, entre deux races, deux pays, deux contrées, deux diocèses. « A mon avis, dit M. Guex, nous sommes en présence d'un thème antérieur au latin, celtique, je présume, *morga*, devenu, en certains dialectes gaulois, *murga*. Cet hypothétique *morga* est l'équivalent du germanique *mārka* « frontière », d'où le français a tiré *marche* « pays frontière (les *Marches* de Bretagne, les *Marches* de Lorraine, etc.). Ce *morga* est apparenté au latin *margo* « la marge », au

persan *marz*, au vieil-islandais *mork*, à l'irlandais *mruig*, qui tous signifient « pays frontière » ou « frontière du pays ». Il serait facile d'allonger la liste des membres de cette famille de mots indo-européens. Je crois plus intéressant de justifier ma traduction par quelques noms de nos régions qui ne peuvent qu'étayer fortement ma thèse. *Morgins* (sur Monthey), en 1156 *Morgens*, remonte à *Morganos* (forme gallo-helvète) « les hommes de la frontière ». *Morzine* (Haute-Savoie), prononcé *Mordjine*, viendrait de (*alpis*) *morgana* « (alpe) de la frontière ». En aval de Macugnaga (Val d'Anzasca), se trouve une barrière rocheuse, un mamelon rocheux qu'on appelle sur place *Morghen*, en italien *il Morgano* ou *sulla Morga*, et, dans le dialecte allemand du haut de cette vallée, *Maerje*. Enfin (coïncidence qui, je présume, n'est pas fortuite), dans la vallée de Conches, le premier village en aval de *Moerel* (au moyen âge *Morgia*) s'appelle Termen, du latin *terminus*, « la frontière, la limite ». Tout cela me paraît si concluant, que je ne joindrai pas, à tous ces noms de lieux, ceux de *Morcles* et de *Morclan*, bien que le premier soit depuis des siècles sur une frontière historique, et que le second, porté par un massif rocheux des alpes de Vionnaz, soit à la limite qui sépare le Valais de la Savoie : je ne voudrais pas affirmer qu'ils soient de la famille de *Morga*. »

En étymologie plus encore peut-être que dans toute autre science, il faut être très prudent, et se méfier des apparences : *Aigle* ne vient pas de l'oiseau royal, ni *Gruyères* de grue ! De même, ce n'est pas parce que le suffixe germanique *mor*, signifiant *marais*, entre en composition de quelques noms de lieux sis sur un lac ou sur un cours d'eau, qu'on doit forcément le retrouver dans tous les noms commençant aussi par *Mor* et sis sur une source, une rivière ou un marais.

Défions-nous des systèmes. Il n'est que de rappeler, pour le prouver, l'aventure de ce vieux pasteur vaudois : il savait que les Grecs de Marseille (*Massilia*) avaient beaucoup trafiqué dans notre pays aux siècles précédant notre ère. Feuilletant un jour son dictionnaire grec, il avait dû être frappé, probablement, par la ressemblance de certains mots grecs avec des termes du dialecte vaudois ; il avait regardé ça de plus près, avait allongé sa liste, puis s'était mis à affirmer *urbi et orbi* que ce n'était pas fortuit, mais que les mots dialectaux étaient issus en droite ligne de la langue d'Homère : *assot*, étable à porcs, venait du grec *asson*, « plus près (de la maison) », *battoille* du verbe *battologéo*, « bredouiller », *caïon* du comparatif *kalliôn*, « plus beau », *goune* de *gunè*, « la femme, la femelle », *modzon* de *moschios*, « le veau », etc. Il n'a pas été difficile de faire crouler tout ce curieux édifice. A la racine de la plupart de ces mots dialectaux, on a trouvé des mots gaulois : *assot* représente le celte *su-tegon*, toit à porcs, et *modze* le celte *mugia*, jeune vache, d'où *mugione*, *modzon*.

Si je devait mentionner un autre système, qui eût pu devenir dangereux, je citerais la celtomanie, qui régna au temps du doyen Bridel et de Loys de Bochat, cette celtomanie qui leur fit trouver souvent des explications extravagantes, mais qui eut au moins le mérite de faire mieux connaître la langue de nos ancêtres, les Helvètes gaulois.

Pierre Chessex.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉDUCATION DE LA LIBERTÉ

Jamais, plus qu'aujourd'hui, il fut difficile d'être libre ! d'une liberté intérieure entière, profonde ! Les propagandes politiques empruntent à l'art publicitaire l'autorité de ses slogans, la persuasion de ses répétitions, l'ingéniosité de ses trucs. Presse, film et radio nous apportent l'écho des pires calamités ; les récits les plus répugnants nous insinuent leur morale primitive, ébranlant des convictions qu'on croyait plus profondes. Nous respirons une atmosphère de brutale tyrannie, avec ses représailles sanglantes, ses jugements sommaires. La dernière nouvelle, l'actualité accaparent l'attention ! Et comme la vie active que nous menons nous laisse peu de loisir, nous ne pouvons méditer pour nous « reprendre » ; entraînés dans une cohue de sentiments et d'idées contradictoires, vous vous surprenez à répéter des affirmations sans en demander les preuves : vérités, évidences d'aujourd'hui, que vous n'admettez plus demain !

Ainsi un conformisme aveugle et changeant tient lieu de lien entre les individus dont l'ensemble forme une masse de plus en plus bruyante, hostile à l'égard de ceux qui montrent quelques vellétés d'indépendance. Bien des responsables, chez nous, déformés par le régime politique que les circonstances nous imposent, par un autoritarisme militaire mal compris et par le spectacle des tyrannies extérieures, ne tolèrent plus aucune contradiction. Néfaste la liberté individuelle ! Vieux jeu le respect de la dignité humaine avec toutes les nuances, toutes les complexités, toutes les discussions qu'il comporte ! L'obéissance servile, première condition de l'ordre social, d'un ordre conçu par eux !

Or, nous ne voulons pas former des mercenaires de quelque administration, pas plus d'ailleurs que des instruments d'une révolution aveugle. A l'autoritarisme de quelques-uns, nous nous proposons d'opposer des intelligences éveillées, exercées par la découverte personnelle d'un savoir vivant. Nous n'ignorons pas qu'une instruction formelle et livresque prépare l'asservissement des hommes ; elle devient « l'anse par laquelle on les soulève ». « *Commencement de savoir qui n'est qu'un commencement d'erreur* », disait Vinet, qui demandait que « l'école populaire fût, avant tout, une *gymnastique de la pensée*. »

C'est ce qu'affirmait aussi, dans une conférence donnée cet été à Berne à nos collègues suisses allemands, M. le prof. Jean Piaget dont je veux citer ici quelques réflexions :

« L'éducation de la liberté suppose d'abord une éducation de l'intelligence et plus spécialement de la raison.

» N'est pas libre l'individu qui est soumis à la contrainte de la tradition ou de l'opinion régnante, puis se soumet d'avance à tout décret de l'autorité sociale et demeure incapable de penser par lui-même. N'est pas libre non plus l'individu dont l'anarchie intérieure l'empêche de penser et qui, dominé par son imagination ou sa fantaisie, par ses instincts et son affectivité, est ballotté entre toutes les tendances contradictoires de son moi et de son inconscient. Est libre, par contre, celui

qui sait juger et dont l'esprit critique, le sens de l'expérience et le besoin de cohérence se mettent au service d'une raison autonome, commune à tous...

» Or, la vie scolaire traditionnelle prépare trop peu à cette liberté intellectuelle, parce qu'elle est trop souvent dominée par une sorte d'autocratie... qui se donne presque parfois pour une monarchie de droit divin. Le maître d'école qui ne lutte pas lui-même contre cette tendance spontanée risque d'être le symbole du savoir et de la vérité toute faite...

» ... Il faut former des intelligences actives. Pour cela, l'écopier doit faire des recherches par lui-même, expérimenter, lire et discuter avec une part d'initiative suffisante et pas simplement sur commande... Cette éducation de la liberté intellectuelle suppose la coopération et la recherche en commun. Les rapports existant entre l'élève et le maître sont insuffisants à ce point de vue puisque le Maître = l'Autorité... Il faut une vie sociale spontanée à l'école même...

» Deux sortes de méthodes ont cherché à utiliser la vie sociale des enfants entre eux dans l'éducation à la fois intellectuelle et morale des écoliers : c'est la méthode du « travail par équipes » et celle du « self-government » (responsabilités attribuées aux élèves)...

Nous avons demandé à l'un de nos collègues qui pratique depuis longtemps la première de ces méthodes de nous dire ses expériences.

A. Ch.

TRAVAIL EN ÉQUIPES

Que le lecteur soit sans crainte : je ne veux pas chercher à lui démontrer que le travail en équipes est le moyen magique de faire de nos élèves des enfants studieux, disciplinés et altruistes. Je sais que procédés et méthodes ne sont bons que dans la mesure où ils correspondent au tempérament du maître et des élèves. Mais je sais aussi que bien des collègues voudraient introduire le travail en équipes dans leur classe et qu'ils en sont empêchés par la crainte de tenter une expérience qui pourrait être dangereuse. C'est pourquoi j'ai accepté de relater quelques-uns de mes essais et de chercher les causes aussi bien des revers que des réussites.

Même bien convaincu de la valeur éducative du travail en équipes, il faut se garder de lui donner d'emblée une trop grande place. Du reste on ne peut pas *tout* faire dans les groupes ; le procédé laisserait les enfants, le maître ne pourrait suivre le travail de chacun, le contact risquerait d'être rompu, et une des conditions essentielles à la réussite manquerait : *le maître doit avoir sa classe bien en mains* ; d'autant plus que le travail en équipes n'est guère concevable en dehors d'une *discipline libérale* : si seule la crainte des punitions retient les enfants de s'amuser, il n'est pas prudent de leur laisser la bride sur le cou pour travailler dans des groupes multiples.

Une condition favorable — compensation à un travail surchargé — est la présence de plusieurs degrés dans la même classe : les nouveaux venus s'intègrent facilement dans des groupes dirigés par leurs aînés, dont ils acceptent volontiers l'autorité, et, quand ils se trouvent à leur tour dans « les grands », ils trouvent tout naturel d'avoir des responsabilités.

Quand on veut introduire le procédé dans une classe, il est bon de démontrer d'abord aux élèves que le travail en équipes permet et d'acquérir rapidement de nouvelles notions et d'apprécier l'aide de camarades desquels on n'en aurait guère attendu, parfois.

Voici une petite expérience propre à jouer ce rôle. Je l'ai faite le 14 septembre de cette année dans ma classe comptant des élèves de 13, 14 et 15 ans.

Au tableau noir, dix questions choisies hors de la partie déjà étudiée du programme de cette année, pas trop faciles pour que tous ne puissent répondre; certaines s'adresseront à l'intelligence, comme

$\sqrt[3]{729}$ (quelques élèves doivent savoir ce qu'est la racine carrée, mais la racine cubique?...); d'autres intéresseront les sportifs; d'autres, ceux qui suivent un tant soit peu les événements du monde extérieur. Je les choisis aussi pour éveiller l'intérêt sur des sujets qui vont être étudiés. Par exemple: le *saccharomycès*, ce sera un petit jalon pour l'étude de la fermentation, et pour celle des champignons; M. W. Stucki servira dans l'introduction à l'étude du Département politique qui sera au programme sous peu, etc.

Première partie de l'exercice (examen individuel)

Les enfants doivent répondre dans l'espace de 20 minutes, sans communiquer avec leurs voisins et sans recourir à des manuels aux questions suivantes:

Où se trouve le point situé par 30° N. et 120° E ?
Qu'est-ce que le Waal ?

- » » $\sqrt[3]{729}$?
- » » une spirale ?
- » » le pentathlon ?
- » » un back ?
- » » un anémomètre ?
- » » le *saccharomycès* ?
- » » M. W. Stucki ?
- » » El Alamein ?

Résultat : peu de réponses justes, quelques absurdités: certains ont constaté que deux questions consécutives se rapportaient généralement à une même branche, aussi, après M. W. Stucki (que l'un dépeint: « Zurichois, jaloux des Schwytzois... ») on en déduit qu'il faut trouver une personnalité, l'un déclare qu'El Alamein est un général anglais, un autre, un chef finlandais! Beaucoup se contentent de réponses incorrectes, comme, pour la spirale: « cercles venant de plus en plus petits » accompagnées, il est vrai, de dessins dénotant une certaine connaissance de cette courbe. Le mot *back* a été reconnu comme désignant un canot (bac) ou « J'ai vu ce mot dans back-pulver ».

Une élève n'a osé répondre à aucune question. (18,4 % de réponses justes, 19,6 % de réponses passables, 62 % de réponses absentes ou fausses.)

Deuxième partie (groupes de deux élèves)

Même questionnaire, mais deux élèves sont invités à mettre en commun leurs connaissances, toujours sans avoir recours à des livres ou à des dictionnaires.

Résultat évidemment meilleur. Les réponses absurdes ont presque complètement disparu. Remarque curieuse : dans le petit groupe formé de l'élève qui n'avait répondu à aucune question et d'une camarade, cette dernière a reconnu qu'elle avait bénéficié des avis de sa très prudente compagne. (33,8 % ; 22,1 % ; 44,1 %)

Troisième partie (équipes de quatre ou cinq élèves)

La classe est maintenant répartie en six groupes de quatre ou cinq élèves qui travaillent toujours sans documentation. Le *résultat* continue à s'améliorer : 51,7 % ; 30 % ; 18,3 %.

Ces trois parties ont demandé une bonne heure de travail.

Quatrième partie (mêmes équipes, avec documentation)

Les groupes restent formés comme pour la troisième partie, mais ils auront le droit de se documenter. Cependant les questions ont été choisies de telle façon que le dictionnaire ou les manuels scolaires ne

suffisent pas : point géographique, $\sqrt[3]{729}$, M. W. Stucki, El Alamein, etc. Les rapports sont à rendre deux jours plus tard ; ils sont agrémentés de dessins soignés. Bien que l'on se montrât plus sévère que pour l'appréciation des travaux précédents où l'on avait admis des expressions telles que « ambassadeur de Suisse à Vichy » ou « ministre des affaires étrangères de Suisse à Vichy... » le *résultat* est nettement supérieur : 85 % ; 15 % ; 0 %.

A titre d'indication, voilà une réponse relative à la dernière question :

« *El Alamein*, ville d'Egypte, près d'Alexandrie. A joué un rôle important dans la campagne d'Afrique en 1942. C'est là que l'Afrika-korps, après une avance foudroyante, s'est trouvé stoppé par les Anglais près d'El Alamein où se trouvait une puissante ligne de défense. Ce fut le commencement de la retraite allemande. Le plan de Rommel aurait été de s'emparer d'El Alamein, puis d'Alexandrie et du Caire, et de faire sa jonction avec les troupes allemandes qui seraient venues des Balkans et du Caucase. »

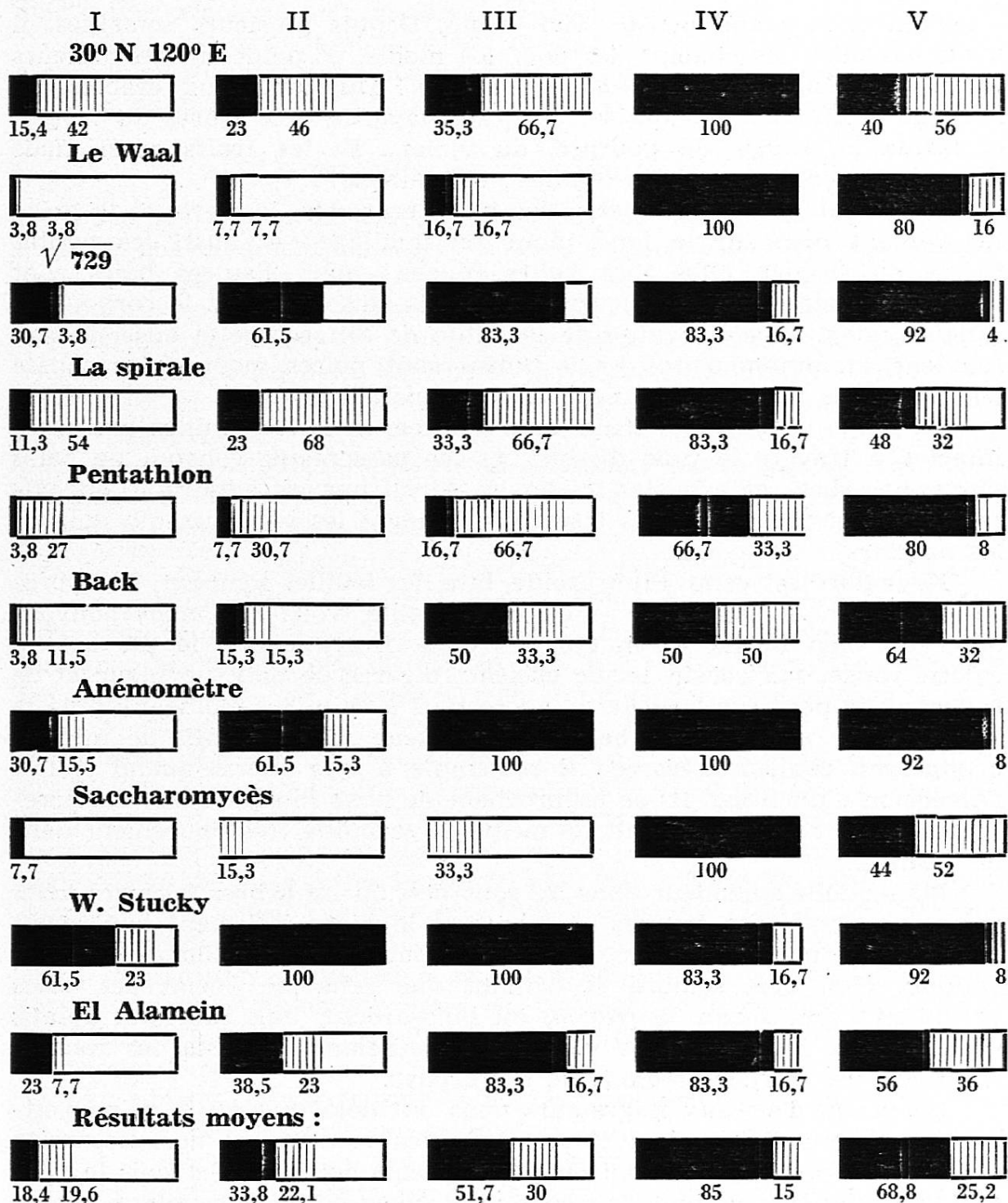
Du point de vue des élèves, la démonstration est suffisante et habituellement je m'arrête là, mais, pensant à cet article et au sens heureusement critique de mes collègues, j'ai prévu cette question : « Que reste-t-il de ce travail pour chacun des élèves ? » C'est pourquoi, sans avertissement préalable, trois semaines après cet exercice, j'ai refait un *examen individuel rapide*. J'ai été déçu dans quelques cas : certes, quelques élèves n'ont pas vraiment collaboré intensément au travail par équipes ; cependant le résultat qui est à comparer avec le No 1 est tout de même encourageant : 68,8 % ; 25,2 % ; 6 %.

L'élève qui n'avait osé répondre à aucune question a donné cette fois six réponses justes et quatre passables.

Dans un prochain article, nous verrons quelques applications pratiques du travail en équipes.

A. Cardinaux.

Résultats de l'exercice-introduction au travail en équipes



- I. Interrogation individuelle (sans documentation).
 II. » de groupes de 2 élèves (sans documentation).
 III. » » 4 - 5 élèves (sans documentation).
 IV. » » 4 - 5 élèves (avec documentation).
 V. » individuelle (contrôle rapide après 3 semaines).

réponses justes. rép. passables. rép. absentes ou fausses.

PETIT CALENDRIER DE LA NATURE

Novembre

Automne, le grand artiste, était venu. Depuis plusieurs semaines, il avait parcouru les champs, les bois, les monts, et peint en ses couleurs les plus chaudes presque tous les arbres... Du jaune aux érables, de l'orange et du roux vif aux sorbiers, aux fayards, aux arbres du verger, et même du rouge, du pourpre, du violet... Et les fruits aussi, mais d'une autre couleur que les feuilles ; et pourquoi ?

C'est vrai, la *viorne obier* a des baies écarlates, le merle et la grive les verront bien sur le fond jaune du feuillage ; et aussi les petites poires du *sorbier*, elles sont belles rouges ; mais d'autres baies sont bleues, ou noires ; il faut en comprendre la raison. Voyez le *cornouiller sanguin*, ainsi appelé à cause de la teinte de son écorce et aussi de son feuillage en automne, ses baies mûres sont noires, pour qu'on puisse les voir, elles attirent nos regards... et ceux des oiseaux.

La pulpe de tous ces fruits sera digérée, mais les graines passeront intactes à travers le tube digestif, et les passereaux gobeurs de baies sèmeront arbres et arbustes ici ou là. Ainsi, par un admirable enchaînement de circonstances, les oiseaux répandent les végétaux qui doivent les nourrir.

Novembre est venu. Pluie froide, bise, les feuilles tombent, les arbres se dépouillent — pas tous — et, ô merveille, voici que nous pouvons observer, bien mieux qu'en été, les oiseaux grimpeurs, le *pic vert* à calotte rouge, son cousin le *pic épeiche*, bigarré de noir, de blanc et de rouge, ou le petit *pic épeichette*, guère plus gros qu'un moineau ; puis la *sitelle*, bleue et rousse, à bec long et queue courte ; enfin le mignon *grimpereau* couleur d'écorce ; il ressemble à une souris quand il fait l'ascension d'un tronc. Ils se rapprochent de nous lorsque vient l'arrière-automne ; le *rouge-gorge* fait de même, il gazouille très doucement dans les jardins.

Mais quelle splendeur dans les sous-bois où les arbres *toujours verts* gardent toutes leurs feuilles ! Le *buis* et le *houx* affirment hautement leur origine méridionale, le dernier surtout, avec ses limbes à bords ondulés, d'un vert sombre et brillant que rehausse l'éclat des baies vermillon ! son cousin le *fragon*, ou buis-ardent, aux rameaux aplatis simulant des feuilles, ne se voit malheureusement que sur les rochers ombragés des chaudes régions de notre pays.

Beaucoup d'oiseaux migrants nous ont déjà quittés. A peine voit-on encore quelques vols d'*étourneaux*, des *ramiers* et des *colombins* (pigeons sauvages qui nichent ou passent dans notre pays) ; mais le *geai*, toujours criard et méfiant, fait comme le rouge-gorge, il se rapproche de nos demeures ; la *pie* et la *corneille noire* en font autant.

Questionnaire. 1. Voyez-vous encore dans votre région des vols d'*étourneaux* ? Et pourriez-vous dire à quelle date ils sont partis ?

2. Quel est l'arbuste à feuilles un peu laineuses dont les baies aplaties sont d'abord rouges, puis noires à la maturité ?

3. Un autre arbrisseau, très commun chez nous, a les feuilles per-

sistantes, ovales, opposées ; des baies d'un noir luisant, en petites grappes ; ses fleurs blanches, en thyrses serrés, épanouies en juin, répandaient une odeur un peu désagréable. Quel est-il ?

4. Quel est ce tout petit oiseau brun, à queue troussée, qui vient en automne se réfugier dans nos bosquets et jardins, où il passera l'hiver ?

Les réponses seront données dans le Calendrier de décembre.

Ch. Duc.

A PROPOS DU VOCABULAIRE

Dans les classes primaires genevoises du sixième degré, les douze à treize ans entament leur programme de vocabulaire par un chapitre consacré à la construction. Comme chacun le sait, la plupart de ces substantifs et de ces verbes désignent des objets concrets dont les dimensions interdisent de les apporter dans la poche pour les placer sous les yeux des écoliers. Restent donc possibles une image et un croquis, ou encore un appel aux souvenirs personnels des enfants qui tous ont passé plusieurs fois dans leur vie près d'un bâtiment en construction. Ceci étant, je voudrais aujourd'hui examiner les détails de cet enseignement et déterminer si oui ou non le travail en profondeur est exécutable dans le temps disponible.

* * *

En premier lieu, donc, une séance d'introduction générale, l'évocation d'une atmosphère, celle de la naissance et de la croissance d'une maison, ses étapes, ses difficultés, ses lois, son terme. Ce peut être l'occasion pour la gent écolière d'entendre parler avec précision, et si l'on n'y prend pas garde, cela dépasse vite une petite heure. Le terrain étant ainsi déblayé, il devient possible, les jours suivants, d'entreprendre l'étude proprement dite de cet ensemble en le divisant si l'on veut en quatre leçons. Chacune implique des explications en classe puis une mémorisation orthographique à domicile, ensuite une récitation orale pour confirmer le sens des termes et exercer un peu l'élocution, enfin un contrôle écrit visant l'orthographe. Plus exactement, et en supposant même que l'on ne demande pas à ces douze ou treize ans de forger des définitions, cette préparation consacrée à la substance du vocabulaire exige du temps, même simplement pour se familiariser avec des explications correctes : « Un est celui qui imagine et compose une maison ; un dégât, une mise à mal, est le contraire d'une ... ; etc., etc.

Au surplus, on ne saurait valablement négliger les familles de mots — la terre, une terrasse, un terrassier — ni les associations sonores de rimes — une leçon, un garçon, un maçon... — et, au total, je dirais que les quatre fragments envisagés pour ce chapitre dévorent chacun une bonne demi-heure. En outre, une fois terminée cette étude, un complément s'impose si l'on désire vérifier la solidité de cet acquis. D'une part, ce sera un questionnaire fournissant la preuve que l'écolier sait découvrir et écrire le mot approprié ; d'autre part, plus tard encore, une dictée ou une rédaction pour loger une partie de ce vocabulaire dans un texte.

Toutes ces choses d'ailleurs ne se réalisent guère en un clin d'œil

et elles amènent l'addition finale à l'équivalent de huit leçons de 35 à 40 minutes ainsi qu'il est facile à chacun de l'expérimenter. Certes, je reconnais et je prévois que des volées « fortes » absorberaient une somme moindre ; mais où rencontrer ces groupes miraculeux capables d'écouter et de se concentrer plusieurs heures par jour ?

* * *

Le programme de sixième assigne pour le premier trimestre scolaire les cinq chapitres suivants : la construction, la météorologie, le relief, les eaux et les minéraux. Ceci étant, il saute aux yeux que les quatre derniers secteurs appellent chacun une introduction générale plus développée que celle affectée à la construction. En particulier, il coule de source que les eaux et le relief réclament un commentaire des belles images contenues dans le manuel de géographie et que la didactique la plus élémentaire demande que ces deux cycles de vocables bénéficient d'une large séance à l'épidiascope. Avec les minéraux, enfin, les images s'avèrent moins faciles à collectionner et surtout moins parlantes et il semble bien que la préface normale à ce paragraphe soit une ou deux visites au musée d'histoire naturelle. Quant à la météorologie, c'est un monde tangible et visible et il n'est que d'essayer de parler un peu longuement des nuages ou du baromètre pour voir les élèves heureux d'entendre des choses qui les intéressent.

En résumé, j'estime que les cinq chapitres en question correspondent bien aux possibilités des douze et treize ans mais je constate que le temps minimum pour éviter le verbalisme et tenter de loger une « essence » sous chaque mot est *au moins le double de celui fixé dans notre actuel plan d'études*. Il en résulte donc fatalement l'une des trois conclusions pratiques suivantes :

- a) Ou bien augmenter le temps consacré au vocabulaire.
- b) Ou bien diminuer le nombre des mots choisis pour le trimestre.
- c) Ou bien expédier le travail en ne s'arrêtant qu'aux vocables les moins connus et en évitant jalousement de vérifier jusqu'à quel point chacun connaît et exprime le sens des mots.

Georges Durand.

INFORMATION

LIGUE INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE

(Section Suisse)

L'assemblée annuelle se tiendra le dimanche **19 novembre à Berne**, Schulwarte-Helvetiaplatz 2, à 10 h.

A l'ordre du jour :

- 10 h. 15 M. P. Bovet, « Que seront les écoles de demain ? ».
- 11 h. 15 M. P. Rossello, « Le B. I. E. et la reconstruction éducative d'après-guerre ».
- 14 h. 15 Mme Loosli-Usteri, « Gefährdete europäische Jugend ».
- 15 h. 15 Ass. statutaire.

Pour le repas en commun, s'inscrire jusqu'au 10 novembre auprès de M. R. Dottrens, dir., Troinex-Genève.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

BLANCHOD (Dr Fred) **Les mœurs étranges de l'Afrique noire**

Un volume in-8^o, couverture illustrée en couleurs, 32 hors-texte.

1 carte, broché Fr. 8.50
relié Fr. 11.—

L'auteur, dont le public apprécie les ouvrages et les causeries données à la Radio, décrit avec sa verve habituelle les curieuses coutumes des Noirs. Il parcourt villes, villages et marchés, et s'intéresse aux arts et métiers, aux habitations, au mariage, aux danses, aux costumes et aux maladies du continent noir.

BRIDEL (Philippe) **La pensée de Vinet**

Texte établi par Ed. Rochedieu

Un volume in-8^o broché Fr. 15.—

Ce volume est l'ensemble des admirables leçons sur la pensée de Vinet professées à la faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, par le maître Philippe Bridel, de 1930 à 1932, dont le texte complet a été reconstitué par le pasteur Rochedieu, sur la base des papiers laissés par le disparu.

NEF (Charles) **Histoire de la musique**

2me édition française

Un volume in-8^o broché Fr. 7.50

Excellent ouvrage que goûteront tous les amateurs de musique ; érudit sans pédanterie, riche d'expérience, il donne des vues claires sur les époques musicales et les musiciens qui les ont illustrées. C'est un des guides les plus sûrs en la matière.

SPIRO (Louis) **Guides de montagne**

Un volume in-8^o broché, avec 8 hors-texte Fr. 4.50

C'est une analyse fouillée de la vie du guide ; d'abord les premiers contacts des petits montagnards avec l'Alpe, puis l'entrée dans la corporation, les ambitions et les déceptions, les difficultés et les responsabilités de cette vocation. Cette étude agrémentée d'anecdotes et de portraits est elle-même l'œuvre d'un guide au soir de sa carrière.

WALDVOGEL (Emile) **Le dragon volant du Piz Maluns**

Un volume in-8^o carré, couverture illustrée, broché Fr. 5.—

On vient de voler un avion de chasse sur un aérodrome de notre pays. Quels étranges criminels sont donc à l'œuvre ? A quoi cet appareil doit-il servir ? Où s'est-il réfugié après sa disparition mystérieuse dans les Alpes ? Vous le saurez en lisant ce palpitant roman d'aventure, qui a remporté le premier prix du concours du *Feuilleton suisse*.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE ■ GENÈVE ■ NEUCHÂTEL ■ VEVEY ■ MONTREUX ■ BERNE ■ BALE



Le modèle portable

à moteur électrique possède lui aussi tous les avantages des grandes machines Helvetia. Il permet de faire tous les travaux de couture que réclame un ménage soigné, reprise à la perfection, ravaude les bas et raccommode le jersey au point élastique. Demandez notre prospectus illustré

Helvetia

Machines à coudre

Demandez catalogue No 36

LAUSANNE

Rue Haldimand 12

171



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE
pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE
LAUSANNE
Téléphone 3 75 99
Mme J. L. DUFOUR

Renseignements sans engagement. * Envois postaux.

48

ECLAIRAGE
APPAREILS MÉNAGERS
RADIO

Installations - Transferts - Réparations

GRANDS MAGASINS D'ÉLECTRICITÉ

PAMBLANC

12 Rue Haldimand
LAUSANNE

173

BON

40

pour un rabais spécial sur tous achats chez

BORNET S.A.

ÉLECTRICITÉ * EAU * GAZ

GENÈVE - RUE DE RIVE, 8 - TÉL. 502 50

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Fourrures Benjamin

13, Rue Haldimand, Lausanne

Fourrures de qualité
Prix reconnus avantageux
Modèles exclusifs

*Benjamin,
un des plus gros
importateurs
de pelleterie
d'outre-mer.*



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99

Mme J. L. DUFOUR

48

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

Vos vêtements

chez

**Très bas
prix**

DELAPRAZ

Confection dames, messieurs et enfants
2, rue Haldimand, au 2^{re} - Grand magasin à l'étage
LAUSANNE

87

BIELLA

Articles pour écoles Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.

154